

CHARTRE

Créée en 2000 en France, l'association Cirqu'oui a pour but d'une part d'organiser des animations pour les enfants et les adultes autour du spectacle, en particulier par le biais d'ateliers et de créations artistiques, et d'autre part de favoriser des échanges culturels. Ces actions s'inscrivent dans une démarche de développement et de coopération durable locale, régionale, nationale et internationale.

Du fait de son évolution, elle a voulu se doter d'une charte regroupant l'ensemble des principes qui sous-tendent ses actions.

INDEPENDANCE

L'association Cirqu'oui est une organisation non-gouvernementale privée, apolitique, non-confessionnelle, non lucrative et indépendante de tous pouvoirs politiques, religieux, militaires ou économiques qu'ils soient intérieurs ou extérieurs. Cela passe notamment par l'indépendance financière de l'association.

C'est ainsi que l'association ne partage ni ne se reconnaît engagée par les engagements partisans et politiques de ses membres.

NEUTRALITE

Afin de garder la confiance de tous, l'association s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

NON-DISCRIMINATION

Cirqu'oui s'engage à mener ses actions sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion ou de croyance, d'opinion politique, de régime alimentaire ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation.

Ce principe s'applique aussi au sein-même de l'organisation : l'adhésion à Cirqu'oui est indépendante de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion ou de croyance, d'opinion politique, de régime alimentaire ou autre.

PROFESSIONNALISME

L'association Cirqu'oui fonde la conception, la réalisation, la gestion et l'évaluation de ses activités sur des exigences de professionnalisme et sur la capitalisation de son expérience. Cirqu'oui fait partager son expérience et ses réflexions à ses partenaires.

Cirqu'oui s'engage en outre à développer une réflexion continue et poussée sur son action. Cela implique notamment la participation de l'association à des conférences, des forums ou à d'autres associations qui s'interrogent sur le développement, l'interculturalité, l'action humanitaire, les droits de l'enfant, ou tout autre domaine en relation avec les activités de Cirqu'oui. Et cela se traduit par une remise en question et une évaluation constantes des actions de Cirqu'oui au regard des réflexions menées.

TRANSPARENCE ET PARTICIPATION

Cirqu'oui s'engage, vis à vis de ses bénéficiaires comme de ses partenaires et donateurs, à respecter transparence et information dans l'affectation et la gestion de ses fonds, et à se doter de toutes les garanties visant à apporter la preuve de sa bonne gestion.

Cirqu'oui, par la mise en œuvre de ses statuts, développe ses activités selon des choix démocratiques. Ainsi, le processus de décision implique la participation à des degrés divers de tous les membres de l'association.

Pour la gestion de ses actions, Cirqu'oui ne fonctionne pas, dans la mesure du possible, de façon hiérarchique. Cirqu'oui a opté pour l'implication de chacun dans la réalisation du projet : le processus décisionnel est diffus ; chaque membre participant à un projet est acteur et détenteur d'une part de responsabilité.

Tous les membres de l'association adhèrent aux principes de la charte et s'engagent à la respecter.

RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT

L'association Cirqu'oui travaille dans le respect, pour la promotion et pour la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant telle qu'interprétée de façon à prendre en compte les différences culturelles par le Comité des droits de l'enfant et complétée par différents textes internationaux traitant des droits de l'homme en général et des droits de l'enfant en particulier. Ses activités visent notamment à mettre en application les droits à la participation et aux loisirs.

A ce titre, l'association n'intervient dans le cadre de ses projets internationaux qu'auprès d'enfants dont les besoins vitaux sont assurés (accès à l'eau, l'alimentation, l'éducation, etc.). C'est pourquoi Cirqu'oui n'intervient à l'étranger que dans le cadre de partenariats avec d'autres structures qui prennent en charge les volets dits vitaux de la vie de l'enfant. Cela passe par la mise en place d'un réseau d'ONG spécialisées dans des domaines complémentaires.